

Travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

Communauté de Communes du Canton de Fruges



2014

Déclaration d'Intérêt Général

Pièce 6 : Mémoire relatif aux modalités de mise en place des ouvrages

Sommaire

1. CONVENTIONNEMENT DES AMENAGEMENTS	3
2. RECAPITULATIF DES TRAVAUX.....	3
2.1. Travaux prévus par types d'ouvrages	3
2.2. Récapitulatif des travaux par sous-bassin versant.....	4
3. PHASAGE ET CALENDRIER PREVISIONNELS DES TRAVAUX	5
3.1. Phasage des travaux	5
3.2. Calendrier prévisionnel des travaux.....	8
4. COUTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX	8
5. PARTENARIATS FINANCIERS	9

1. Conventionnement des aménagements

La majorité des aménagements proposés sont situés sur des emprises privées.

Aucune mesure d'expropriation n'étant prévue, un système de conventions tripartites est mis en place (pièce 9 : Les conventions) entre le maître d'ouvrage, le propriétaire et le locataire de la parcelle concernée par chaque aménagement.

Ces documents précisent pour chaque ouvrage :

- les engagements du maître d'ouvrage, de l'agriculteur exploitant la parcelle sur laquelle sera implantée l'ouvrage, ainsi que le propriétaire de la parcelle,
- une description détaillée de l'ouvrage,
- les modalités d'entretien de celui-ci.

Les conventions sont établies pour une durée minimale de huit (8) ans (à dater de la signature du document), renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation d'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception 6 mois avant la date d'expiration.

Aucune participation financière ne sera sollicitée de la part des propriétaires des terrains concernés par les aménagements.

2. Récapitulatif des travaux

2.1. Travaux prévus par types d'ouvrages

Le présent projet prévoit donc la réalisation de 627 ouvrages destinés à réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols sur la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des ouvrages prévus selon leur nature.

Type d'ouvrages	Nombre	Total
Haies	58	11 050 ml
Fascines	515	10 999 ml
Bandes enherbées	44	33 970 m ²
Fossés à redents	3	610 ml
Merlons de terre	4	340 ml
Mare	1	70 m ³
Déplacements d'entrées de champs	2	12 ml
Total	627	

2.2. Récapitulatif des travaux par sous-bassin versant

Bassin versant	Fascines		Haies		Bandes enherbées		Fossés à redents		Merlons de terre		Mare		Déplacements d'entrées de champs	
	Nombre	Linéaire	Nombre	Linéaire	Nombre	Superficie en m ²	Nombre	Linéaire	Nombre	Linéaire	Nombre	Volume	Nombre	Linéaire
Vallée de la Ternoise														
Fossé d'Equirre	3	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de Crépy	10	215	1	300	2	1 760	0	0	0	0	0	0	0	0
Froideval	7	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auchy	4	115	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de la Planquette														
Riot Vasseur	34	780	7	1820	2	1 850	0	0	0	0	0	0	0	0
Ermitage	37	407	5	1015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Epaule	20	481	3	520	4	3 320	0	0	0	0	0	0	0	0
Rue Haute	12	285	0	0	1	1 040	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de Fressin	14	110	0	0	4	1 570	0	0	0	0	0	0	0	0
Tronquoy	18	340	3	410	2	2 330	0	0	0	0	0	0	0	0
Godiamont	5	135	0	0	1	240	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de la Créquoise														
Rulfort	18	355	1	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poterie	7	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Carnoy, la Portelette, le Fond Madame, Fond Cain et Paradis	25	710	1	50	3	2 970	0	0	0	0	0	0	0	0
versant rive gauche Créquoise	9	220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chapelle St Hubert	19	445	0	0	1	690	0	0	0	0	0	0	0	0
Fossé du Courval	70	1516	5	1280	5	3880	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de l'Embryenne														
Amont de Rimboval	5	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ronville	8	115	3	550	0	0	2	370	3	140	1	70	0	0
Le Moulin	2	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Becquette	19	455	3	390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de la Cornillière	6	220	0	0	1	1 740	0	0	0	0	0	0	0	0
Total prévu Vallée de l'Embryenne	40	905	6	940	1	1740	2	370	3	140	1	70	0	0
Vallée de la Canche														
Saint Wandrille	3	77	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de la Lys														
Fond Maquinghem	13	265	0	0	2	480	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond du Marais et Jeanne Doux	47	970	2	290	4	2 510	1	240	0	0	0	0	2	12
Fond du Crachois Tiennet Beaussart	26	665	4	300	4	2 690	0	0	1	100	0	0	0	0
Fond Tillier	2	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de Coupelle Mont Boilet	5	135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chapelle Sainte Anne	7	157	1	320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fossé du Bois de Burette	8	185	0	0	4	2 810	0	0	0	0	0	0	0	0
Flaque aux Anettes	1	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plaine de Verchin	1	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond Pichon Cavée Bridoux Fond d'Etre	21	399	0	0	1	540	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée Antoine Fond Gilles Terres Potier	8	215	8	2120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond de Lugy Vallée du Hache	6	90	7	1265	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Champs Guibaut Mont Graux	10	182	2	120	3	3 250	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	510	10869	58	11050	44	33670	3	610	4	240	1	70	2	12

3. Phasage et calendrier prévisionnels des travaux

3.1. Phasage des travaux

Devant le nombre important d'ouvrages à réaliser, la Communauté de Communes du Canton de Fruges souhaite répartir la réalisation des aménagements sur cinq années.

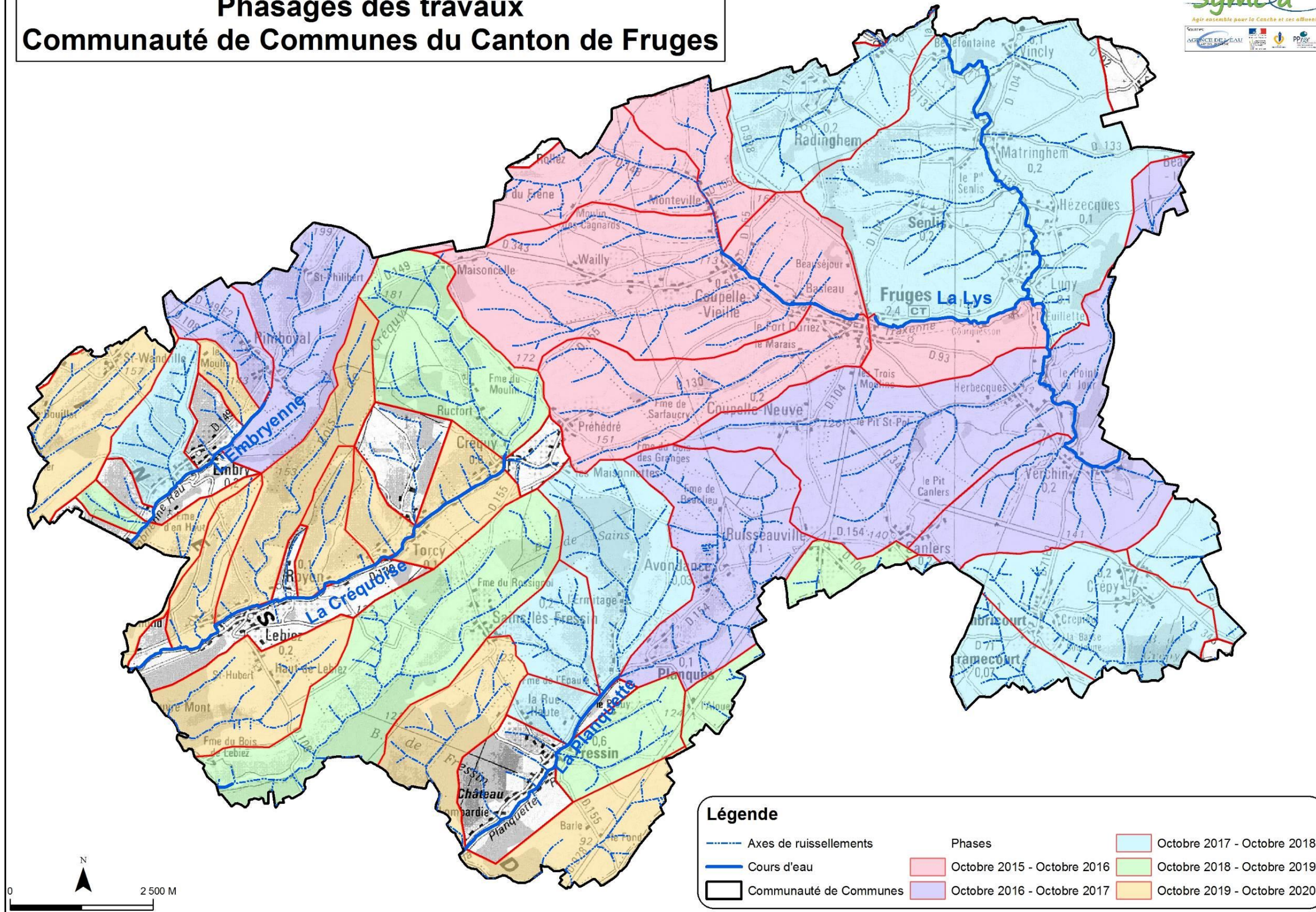
Afin de garantir la cohérence et l'efficacité des aménagements, les travaux seront réalisés en fonction des sous-bassins versants auxquels ils appartiennent.

Les bassins versants aménagés lors de la première phase de travaux sont ceux présentant un captage d'alimentation en eau potable, ou subissant les plus forts impacts (coulées de boue).

Les bassins versants aménagés lors de la seconde phase de travaux sont ceux présentant des bandes enherbées dans leur schéma d'aménagement.

Les bassins versants aménagés lors de la troisième et dernière phase de travaux représentent les secteurs moins impactés par les phénomènes de ruissellements.

Phasages des travaux Communauté de Communes du Canton de Fruges



Carte : Phasage des travaux prévus sur la Communauté de Communes du Canton de Fruges
Source : Symcécia

Tableau de synthèse des travaux

Travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
Communauté de Communes du Canton de Fruges
Déclaration d'Intérêt Général
Pièce 6 – Modalités de mise en place des ouvrages

Phasage des travaux														
Bassin versant	Fascines		Haies		Bandes enherbées		Fossés à redents		Merlons de terre		Mare		Déplacements d'entrées de champs	
	Nombre	Linéaire	Nombre	Linéaire	Nombre	Superficie en m ²	Nombre	Linéaire	Nombre	Linéaire	Nombre	Volume	Nombre	Linéaire
Campagne 1														
Fond Macquinghem	13	265	0	0	2	780	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond du Marais et Jeanne Doux	47	970	2	290	4	2 510	1	240	0	0	0	0	2	12
Fond du Crachois Tiennet Beaussart	26	665	4	300	4	2 690	0	0	1	200	0	0	0	0
Fond Tillier	2	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de Coupelle Mont Boilet	5	135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chapelle Sainte Anne	7	157	1	320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL prévu Campagne 1	100	2252	7	910	10	5980	1	240	1	200	0	0	2	12
Campagne 2														
Flaque aux Anettes	1	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Riot Vasseur	34	780	7	1820	2	1 850	0	0	0	0	0	0	0	0
Fossé du Bois de Burette	13	305	0	0	4	2 810	0	0	0	0	0	0	0	0
Plaine de Verchin	1	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond Pichon Cavée Bridoux Fond d'Etre	21	399	0	0	1	540	0	0	0	0	0	0	0	0
Ronville	8	115	3	550	0	0	2	370	3	140	1	70	0	0
Total prévu Campagne 2	78	1679	10	2370	7	5200	2	370	3	140	1	70	0	0
Campagne 3														
Emitage	37	407	5	1015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Epaule	20	481	3	520	4	3 320	0	0	0	0	0	0	0	0
Rue Haute	12	285	0	0	1	1 040	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée Antoine Fond Gilles Terres Potier	8	215	8	2120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond de Lugy Vallée du Hache	6	90	7	1265	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Champs Guibaut Mont Graux	10	182	2	120	3	3 250	0	0	0	0	0	0	0	0
Fossé d'Equirre	3	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de Crépy	10	215	1	300	2	1 760	0	0	0	0	0	0	0	0
Froideval	7	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Becquette	19	455	3	390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total prévu Campagne 3	132	2550	29	5730	10	9370	0	0	0	0	0	0	0	0
Campagne 4														
Bois de la Cornillière	6	220	0	0	1	1 740	0	0	0	0	0	0	0	0
Fossé du Courval	70	1516	5	1280	5	3880	0	0	0	0	0	0	0	0
Auchy	4	115	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tronquoy	18	340	3	410	2	2 330	0	0	0	0	0	0	0	0
Rulfort	18	355	1	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total prévu Campagne 4	116	2546	11	1990	8	7950	0	0	0	0	0	0	0	0
Campagne 5														
Poterie	7	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bois de Fressin	14	110	0	0	4	1 570	0	0	0	0	0	0	0	0
Fond Cain et Paradis	25	710	1	50	3	2 970	0	0	0	0	0	0	0	0
versant rive gauche Créquoise	9	220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chapelle St Hubert	19	445	0	0	1	690	0	0	0	0	0	0	0	0
Amont de Rimboval	5	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Godiamont	5	135	0	0	1	240	0	0	0	0	0	0	0	0
Le Moulin	2	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Wandrille	3	77	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total prévu Campagne 5	89	1972	1	50	9	5470	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	515	10999	58	11050	44	33970	3	610	4	340	1	70	2	12

3.2. Calendrier prévisionnel des travaux

La date de début des travaux sera fonction des paramètres suivants :

- La validation du projet par l'arrêté préfectoral déclarant ce projet d'intérêt général ;
- L'engagement des partenaires financiers sur le plan de financement du programme ;
- la période de reprise des végétaux : d'Octobre à Mars.

Compte tenu du nombre important d'ouvrages à réaliser les travaux s'étendront sur 5 hivers.

Le début des travaux est envisagé pour l'automne-hiver 2015-2016 (campagne 1) afin de tenir compte de la période de reprise des végétaux. Puis quatre autres campagnes de travaux suivront pour terminer en 2020.

4. Coûts prévisionnels des travaux

Le tableau ci-dessous reprend le coût prévisionnel du projet.

Type d'ouvrages	Nombre	Total	Coût unitaire en euros HT	Coût prévisionnel en euros HT
Haies	58	11050 ml	10 / ml	110 500
Fascines	515	10999 ml	30 / ml	329 970
Bandes enherbées	44	33970 m ²	3 / m ²	101 910
Fossés à redents	3	610 ml	10 / ml	6 100
Merlons de terre	4	340 ml	13 / ml	4 420
Mare	1	70 m ³	13 / m ³	910
Déplacements d'entrées de champs	2	12 ml	1 000 / entrée	2 000
Total	627			555 810

Soit un projet estimé à 555 810 Euros HT.

Coût prévisionnel par phase :

Période des travaux	Type d'ouvrages	Nombre	Total	Coût prévisionnel en euros HT	Coût prévisionnel annuel en euros HT
Octobre 2015 - Octobre 2016	Haies	7	910	9 100	101 600
	Fascines	100	2252	67 560	
	Bandes enherbées	10	5 980	17 940	
	Fossés à redents	1	240	2 400	
	Merlons de terre	1	200	2 600	
	Déplacements d'entrées de champs	2	12	2 000	
Octobre 2016 - Octobre 2017	Haies	10	2370	23 700	96 100
	Fascines	78	1679	50 370	
	Bandes enherbées	7	5200	15 600	
	Fossés à redents	2	370	3 700	
	Merlons de terre	3	140	1 820	
	Mare	1	70	910	
Octobre 2017 - Octobre 2018	Haies	29	5730	57 300	161 910
	Fascines	132	2550	76 500	
	Bandes enherbées	10	9370	28 110	
Octobre 2018 - Octobre 2019	Haies	11	1990	19 900	120 130
	Fascines	116	2546	76 380	
	Bandes enherbées	8	7950	23 850	
Octobre 2019 - Octobre 2020	Haies	1	50	500	76070
	Fascines	89	1972	59 160	
	Bandes enherbées	9	5470	16 410	
				Total	555 810

5. Partenariats financiers

Pour réaliser ces travaux, le maître d'ouvrage sollicitera les partenaires financiers suivants :

➔ **l'Agence de l'Eau Artois Picardie** dans le cadre de son 10^{ème} Programme qui contribue aux :

- plantations de haies ou bandes boisées, (coût plafond de 10 €/ht/ml),
- créations de fascines implantées dans le bassin versant (coût plafond de 35€/ml),
- et mises en place de zones de rétention des ruissellements (coût plafond de 15 €/m³ stockable).

➔ **le Conseil Départemental du Pas-de-Calais**, qui participe également au financement des haies et des fascines dans le cadre du programme 'Oxygène 62'.

➔ **L'état**, au travers de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), pour un programme de lutte contre les inondations.

Le maître d'ouvrage assumera les montants résiduels de l'opération ne pouvant être pris en charge par les partenaires financiers.